

MINISTERE DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'ACCIDENT DE LA CIRCULATION
SURVENU LE MARDI 21 JANVIER 2025 SUR L'AXE DUEKOUÉ – DALOA

Le mardi 21 janvier 2025, un accident mortel de la voie publique a eu lieu aux environs de 6 heures sur l'axe Duekoué - Daloa, précisément dans le village de Ponan-Ouinlo, situé à 32 kilomètres de Duekoué. L'accident a impliqué un autocar de transport de passagers d'une compagnie étrangère dénommée « KALSLA Transport » et un camion de transport de marchandises appartenant à la coopérative « CA-ECATIE ».

Le bilan provisoire fait état de Dix-sept (17) tués et de plusieurs blessés pris en charge par les services de secours, avant d'être évacués à l'hôpital général de Duekoué.

Le Ministre des Transports exprime les sincères condoléances du Gouvernement aux familles des victimes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministre des Transports a demandé à ses collaborateurs de la Direction Régionale des Transports du Guémon de se rendre immédiatement sur les lieux pour recueillir les premières informations sur les circonstances de cette tragédie.

Il a également instruit le Bureau Enquête Analyse Accident (BEA) du Ministère des Transports de déployer une équipe d'investigation sur place à l'effet de rechercher les causes techniques et administratives de cet accident.

Le Ministère des Transports appelle à nouveau l'ensemble des usagers de la route à plus de vigilance et au strict respect du code de la route

STOP A L'INCIVISME SUR LA ROUTE

Fait à Abidjan, le 21 janvier 2025.

Le Directeur Général des Transports Terrestres et de la Circulation
Oumar SACKO